

n° 7

30 mai 2023

## Viticulture Auvergne



### À retenir cette semaine

Mildiou : 1ères grappes contaminées, soyez vigilants  
 Oïdium : pas de nouvelle parcelle contaminée, mais évolution des symptômes  
 Black rot : conditions favorables, mais pas de secteur à historique  
 Tordeuses de la grappe : vol achevé, pas de glomérule observé  
 Flavescence dorée : confirmation d'émergence des 1ères larves  
 Cicadelles vertes : 1ères larves observées, très rares

BSV réalisé à partir des observations parcellaires des 2 vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 22 parcelles observées par 12 observateurs sur 5 cépages différents.

### Données du réseau

16 parcelles renseignées, 13 dans le vignoble de Saint Pourçain, 3 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Le modèle de prévision de risque utilisé est RIMpro de Newfarm.

### Stades phénologiques



Pousse plus active de la vigne



La vigne pousse enfin ! Les rameaux atteignent souvent le fil du haut, la haie foliaire est plus dense.

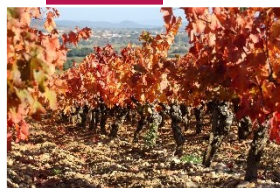
Les parcelles sont maintenant toutes au stade boutons

Stade de boutons floraux séparés



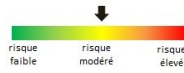
floraux séparés. La floraison ne devrait plus tarder maintenant. On devrait voir les toutes premières fleurs semaine prochaine, et le gros de la floraison devrait se dérouler semaine suivante.

La montée des températures s'est accompagnée d'orages. La grêle a touché les secteurs de Champeix, Plauzat et Neschers (63), mais n'a heureusement fait que de légers dégâts.



# Situation sanitaire

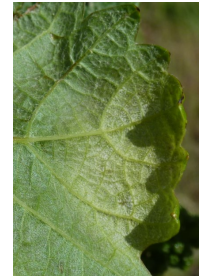
## Mildiou



Le nombre de parcelles avec taches de mildiou a augmenté cette semaine : sur les 15 observées, 9 présentent des symptômes. La fréquence des taches est variable et relativement faible. En général seul 1 cep sur 20 est touché, et l'on ne voit qu'une seule tache par cep. Le témoin non traité présente plus de taches, et chose plus inquiétante encore, des grappes en « crosse », caractéristiques des contaminations précoces. De tels symptômes sur grappes ont également été signalés hors réseau. La météo prévoit des pluies orageuses en début de semaine prochaine. Toute pluie est maintenant potentiellement contaminatrice. Le modèle prévoit des risques plus élevés dans le Puy-de-Dôme que dans l'Allier, mais soyez partout sur vos gardes !



Taches de mildiou en face supérieure et face inférieure. La sporulation est en général faible, mais il y a des exceptions ! (ci-contre, à gauche)



Symptôme caractéristique de grappe « en crosse »

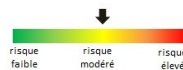
Mildiou sur grappe précoce : on voit sortir les fructifications du champignon



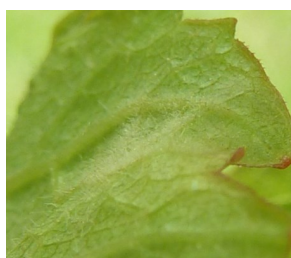
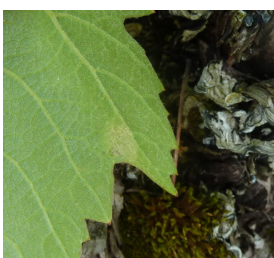
Tache commençant à sécher



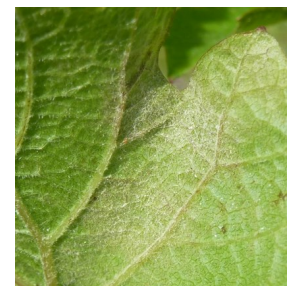
## Oïdium



Cette semaine, il n'y a été trouvé de symptômes de nouvelles parcelles. En revanche, les symptômes déjà trouvés évoluent beaucoup : étalement de la tache, plus grand nombre de feuilles touchées. Si le mildiou a besoin d'eau pour faire de nouvelles contaminations, et sèche par temps chaud et sans pluie prolongé, il n'en est rien pour l'oïdium. Une fois installé, il se multiplie plus ou moins rapidement selon les conditions climatiques, et n'est arrêté ni par des conditions très chaudes (il supporte 40°C) ou sèches (il supporte jusqu'à 40% d'humidité). Il est donc très important d'aller faire des observations sur vos parcelles pour estimer au mieux la situation.



Nouveaux symptômes



Évolution de symptômes déjà observés la semaine dernière



## Black rot



Un tache a été observée sur une parcelle non traitée. Des contaminations sont simulées en début de semaine prochaine, lors des pluies orageuses.

Le stade de forte sensibilité est le stade fin floraison-nouaison. Il y aura un risque de contamination si les conditions sont humides à cette période.

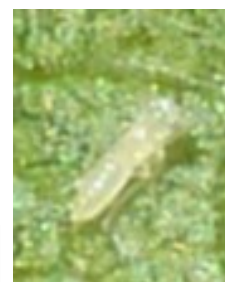
## Tordeuses de la grappe

Il y a une hétérogénéité de piégeage selon les secteurs: pour certains sites, le vol en terminé, pour d'autres il est encore en cours. Il y aura donc un décalage d'apparition des larves selon les endroits. Mais la pression reste faible, avec encore aucun glomérule observé.

## Cicadelle verte

Les larves de cicadelles vertes sont encore très peu nombreuses. Le vol des adultes a du être perturbé par le temps maussade du mois de mai. Pour l'instant, il n'y a aucun risque.

1er stade larvaire de la cicadelle verte



## Cicadelle de la flavescence dorée

Les larves de la cicadelle de la flavescence dorée sont en train d'émerger. Elles sont un peu plus nombreuses (jusqu'à 5 sur un même cep) mais ne sont toujours observées que sur 2 parcelles d'un même secteur, celui de Louchy (03).

Pour rappel, un cep contaminé par la flavescence dorée a été détecté à Saulcet, très proche de Louchy.

Larves de cicadelle de la flavescence dorée de 1er stade



## Vu au vignoble



Apparition des premiers symptômes de chlorose ferrique



Il y a de la vie dans le vignoble : une araignée dans son cocon, avant de pondre

Une curiosité : une grappe bicéphale !



# devinette



Que voit-on dans le cercle rouge ?

## Réponse à la devinette de la semaine dernière

Parmi ces 3 photos, se cache une tache d'oidium, sauriez-vous la retrouver ?



C'est subtil, je vous l'accorde. Les fructifications sont plus grisâtre. Sur le terrain, vous auriez pu trancher en regardant la face supérieure : il n'y avait pas de tache d'huile.

R

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une [note nationale](#) décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents...

### Notes biodiversité et réglementaire

Une [note « abeilles sauvages »](#) est disponible, ainsi qu'une [note des dispositions réglementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs](#) :

B

(Rappel : la vigne ne fait pas partie des cultures concernées : l'arrêté du 20 novembre 2021 ne s'applique pas aux cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou les autres insectes pollinisateurs, dont la liste est publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Agriculture.)

Pour en savoir plus, [EcophytoPic](#) le portail de la protection intégrée.

[Note de service](#) DGAL/SDQSPV pour la liste actualisée des produits de biocontrôle

*Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** François ROUDILLON - froudillon@allier.chambagri.fr

**Animateur filière/Rédacteur :** Véronique SARROT - vsarrot@allier.chambagri.fr

**À partir d'observations réalisées par :** les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité .*

